

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial NATATION PROMOTIONNEL

Mercredi 5 Avril 2023 à Piscine Tronchet (Lyon)

<p>Contacts Comité d'organisation</p>	<p>DURANDEAU Marylou 04 78 28 99 62 Ugssel69@ugsel.org</p>	<p>DURAND-CALLENS Marie Laure (CTT natation) 06 15 05 34 23</p>
<p>Inscriptions Usport* Avant le lundi 3 Avril 2023 à 12h00</p>	<p>Inscriptions = par les AS dans USPORT en individuel (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité)</p> <p>Rôle de l'AS =</p> <p>1- Inscription par les AS dans USPORT* (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité)</p> <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 03/04 à 12h00 → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contacter votre comité Ugsel en cas de soucis <p>2- Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 NATATION PROMOTIONNELLE Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <p>Rappel règlements : L'UGSEL organise, chaque année un championnat national Individuels Promotionnel et un championnat national Critérium par équipes Promotionnel.</p> <p>Ces championnats sont interdits aux nageurs ayant obtenu un résultat ou réalisé une performance dans une fédération appartenant au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques ou dans une fédération étrangère ayant pour objet les activités aquatiques, hors fédérations scolaires.</p> <p>Ces élèves ne pourront participer à ces championnats que lorsqu'ils auront passé 2 annéesscolaires complètes sans résultat et sans performance.</p> <p>Ainsi, tout élève ayant obtenu un résultat ou ayant réalisé une performance, dans le cadre défini précédemment, après le 31 août 2020 ne pourra pas participer aux championnats promotionnel 2022-2023.</p> <p>Tout(e) élève ne respectant pas cette règle de participation se verra supprimé de la liste des qualifiés. Si cet(te) élève fait partie d'un relais, le relais sera supprimé. Si cet(te) élève fait partie d'une équipe, l'équipe sera supprimée.</p>	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Qualification exceptionnelle =

Faire référence au règlement de Natation Promotionnel de l'UGSEL (www.ugsel.org)

*En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugse Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (ugsel69@ugsel.org), ou par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire.
La commission de qualification nationale étudiera le dossier.*

Lieu

Lieu : Complexe sportif Tronchet, 125 Rue Tronchet, 69006 Lyon

Itinéraire : RAS

Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la piscine, puis aller se garer ailleurs.

Consignes de sécurité : les élèves doivent se regrouper et rentrer ensemble avec leur professeur d'EPS.

PROGRAMME

1	RELAIS NL	4 X 25 M	TOUTES CATEGORIES
2	PAPILLON	25 M	TOUTES CATEGORIES
3.	DOS	50 M	TOUTES CATEGORIES
4.	BRASSE	50 M	TOUTES CATEGORIES
5.	NL	50 M	TOUTES CATEGORIES
6.	RELAIS 4N	4 X 25 M	TOUTES CATEGORIES

	BF	BG	MF	MG	CJF	CJG
Papillon	25 m	25m	25 m	25 m	25 m	25 m
Dos	50 m	50m	50 m	50 m	50 m	50 m
Brasse	50 m	50m	50 m	50 m	50 m	50 m
Nage libre	50 m	50m	50 m	50 m	50 m	50 m
4 Nages Individuel	100m	100m	100m	100 m	100m	100m
Relais Nage Libre	4 x 25 m	4x25m	4 x 25 m			
Relais 4 Nages	4 x 25 m	4x25m	4 x 25 m			
Relais Mixte Nage libre	4 x 25 m		4 x 25 m		4 x 25 m	
Relais Mixte 4 Nages	4 x 25 m		4 x 25 m		4 x 25 m	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Catégories d'âge	Poussin(e) (1 et 2) : 2013 / 2012 Benjamin(e) (1 et 2) : 2011 / 2010 Minime (1 et 2) : 2009 / 2008 Cadet(e) (1 et 2) : 2007 / 2006 Junior(e) (1, 2 et 3) : 2005 / 2004 / 2003	
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un jury adulte par AS participantes 🗨️ 	
RAPPEL REGLEMENT	<p>Chaque nageur ou nageuse est autorisé à nager 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum. Ainsi, chaque nageur ou nageuse est autorisé(e) à nager soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais.</p> <p>Les relais mixtes sont composés de 2 filles et de 2 garçons.</p> <p>Les nageurs participants au relais mixte Nage Libre, ne peuvent pas participer au relais filles ou garçons Nage Libre.</p> <p>Les nageurs participants au relais mixte 4 Nages, ne peuvent pas participer au relais filles ou garçons 4 Nages.</p> <p>La composition d'un relais non mixte peut comporter de 4 à 5 noms. La composition d'un relais mixte peut comporter de 4 à 6 noms, soit 3 filles et 3 garçons maximum. Elle doit être déposée avant le début de la compétition sur Usport. Une fois la compétition commencée cette liste ne pourra plus être modifiée jusqu'à la finale.</p> <p>Tout forfait non signalé entraînera la disqualification du nageur pour les autres épreuves du championnat, pour lesquelles il serait qualifié. Pour plus de précision, se référer au règlement (voir site national www.ugsel.org).</p>	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaires possibles, puis rassembler ses affaires dans les tribunes Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations 	
Informations générales	Récompenses	A définir par l'Ugsel AURA
	LICENCES UGSEL	Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.
Commission Technique	Membres présents parmi : Marylou Durandea (UGSEL 69) – M-L DURAND-CALENS (UGSEL AURA)	

Territoire UGSEL AURA

Quotas qualifications Comité → Terr	ATTENTION : Afin de limiter le nombre croissant de nageurs, la commission Natation a mis en place des minimas pour le championnat Super territoire. Merci de vérifier auprès de vos élèves s'ils sont proches de ces performances.
Quotas qualifications Terr → National	Individuel : Sur minima (cf doc Ugsel National)
Championnat National	(29)-30-31 Mai 2023 → SAINT POL SUR MER (59L) <i>Commission de qualification : 14 AVRIL 2023</i>
Installation et préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place.
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

Attention : Ce sont des extraits et précisions du [règlement national](#), donc pas ou peut d'application de ce règlement sur le territorial

Les élèves poussines et poussins des classes de Collège peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories BF et BG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves BF et BG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories BF et BG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves MF et MG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories MF et MG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves Minimes 2 peuvent faire partie d'une équipe CJ.

Les élèves CJF et CJG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories CJF et CJG **et au championnat par équipes CJ.**

Les élèves CJF et CJG ne peuvent pas participer au championnat par équipes BM.

L'intégration d'un nageur et un seul de 2^{ème} année d'une catégorie dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible sans toutefois qu'un(e) nageur(-se) puisse participer à la fois au relais de sa catégorie et à celui de la catégorie supérieure.

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org